**840 Le Texas veut imposer l’affichage des dix commandements de la Bible dans toutes les salles de classe**

Cette loi promulguée par le gouverneur Greg Abbott, qui va à l’encontre d’un précédent établi par la Cour suprême, s’inscrit dans le cadre d’une guerre menée aux États-Unis par certains conservateurs contre la séparation de l’Église et de l’État. Par Grégor Brandy. 26-06-2025 à 18h59, modifié à 19h55

C’est tout sauf une surprise. Samedi 21 juin, le gouverneur du Texas, Greg Abbott, a promulgué le *Senate Bill 10* (S. B. 10), une loi adoptée à de larges majorités à la Chambre des représentants et au Sénat locaux en mai, qui exige que les établissements scolaires texans affichent les dix commandements bibliques « *dans un endroit bien en vue dans chaque salle de classe*», à partir du 1er septembre.

Ces affiches devront faire au moins 41 centimètres par 51 centimètres et reprendre à la virgule près une version très spécifique des dix commandements, qui est déjà présente sur un monument situé devant le Capitole du Texas, à Austin, pour lequel Greg Abott s’était battu devant la Cour suprême, en 2005. Cette mesure va affecter plus de cinq millions d’élèves au sein des 9 000 écoles publiques texanes, selon le Washington Post.

« *Il nous incombe à tous de suivre la loi de Dieu et je pense que nous nous en porterions mieux si nous le faisions* », avait déclaré Candy Noble, une élue républicaine qui avait porté le projet de loi à la Chambre des représentants du Texas.

Cette loi n’oblige pas les écoles texanes à acheter des affiches des dix commandements avec « les fonds du district », même si elle les autorise à le faire. En revanche, s’il n’y en a pas déjà dans chaque salle de classe, alors les établissements doivent « accepter toute offre » venant de l’extérieur, à condition que les affiches en question répondent aux exigences établies par la loi (taille suffisante, texte spécifique…).

« Le projet de loi clarifie qu’une école publique n’est pas obligée d’acheter des affiches en utilisant des fonds publics », avait assuré Phil King, l’autre élu derrière cette loi, après avoir modifié le texte initial. Le magazine libertarien Reason soulignait, à la fin du mois de mai, que des projets de loi similaires en Lousiane et dans l’Arkansas avaient préféré demander aux écoles de n’utiliser que des fonds privés pour financer ces affiches, afin de « tenter d’échapper à tout contrôle juridique ».

**Une jurisprudence vieille de 45 ans**

Pour le *Texas Tribune*, cette loi s’inscrit dans le cadre d’une guerre menée aux Etats-Unis contre la séparation de l’Église et de l’État, que certains considèrent comme « un mythe ». En mars, le site d’information relevait déjà que « les chrétiens conservateurs se rallient à une série de projets de loi texans qui introduiraient davantage la religion dans l’enseignement public et pourraient déclencher des combats juridiques susceptibles de remettre en cause les séparations entre l’Église et l’État ».

Moins d’une semaine après sa promulgation, la loi est déjà attaquée en justice par un groupe de parents texans, dont certains sont des responsables religieux chrétiens et musulmans. « Le gouvernement doit gouverner ; l’Église doit exercer son ministère », peut-on lire dans la plainte. « Tout le reste est une menace pour l’âme de notre démocratie et de notre foi. »

De son côté, si elle n’a pas encore annoncé avoir porté plainte, la branche texane de l’ACLU (*American Civil Liberties Union*) avait menacé de le faire, le 29 mai, si Greg Abbott décidait de promulguer le texte. « Cette loi est interdite par un précédent de longue date établi par la Cour suprême », écrivait l’association de défense des libertés civiles, après l’adoption du projet de loi par la chambre des représentants, en se référant à *l’affaire Stone vs Graham*. En 1980, la plus haute juridiction américaine avait établi qu’une loi du Kentucky qui imposait la présence d’une copie des dix commandements dans chaque salle de classe de l’État était inconstitutionnelle, parce qu’elle violait le premier amendement de la Constitution.

Une cour d’appel fédérale s’est d’ailleurs fondée, en partie, sur cette jurisprudence pour annuler une loi votée par le Parlement de Louisiane, qui exigeait, elle aussi, l’affichage des dix commandements dans chaque salle de classe. « Selon Stone, [la loi] H. B. 71 est clairement inconstitutionnelle », peut-on lire dans le jugement de la cour d’appel fédérale − qui couvre aussi le Texas −, avant de conclure : « Stone reste valable. [La loi] H. B. 71 tombe. »

**La Cour suprême en ligne de mire**

Ce jugement est tombé la veille de la promulgation de la loi texane par Greg Abbott. Cela n’a pourtant pas empêché le gouverneur du Texas de faire entrer en vigueur le texte.

Peut-être à dessein, estime un chroniqueur de la chaîne MSNBC, qui écrit que « ces responsables républicains connaissent très certainement le premier amendement, tout comme la jurisprudence de la Cour suprême qui interdit [les affichages] légalement. Mais comme la Cour suprême a fortement viré à droite au cours des quarante-cinq dernières années, [Greg] Abbott et d’autres comptent sur les juges nommés par les républicains pour ouvrir la voie à une plus grande imposition de la religion par l’État dans les écoles publiques ».

Le New York Times confirmait, l’année dernière, que sous la présidence de John Roberts, « la Cour suprême est devenue plus encline à statuer en faveur des droits religieux ».

Phil King avait d’ailleurs anticipé tout le combat juridique qui risquait de suivre le vote de sa loi. « Quelqu’un intentera une action en justice et un juge émettra une injonction », prédisait-il lors des débats, rapportait, en mars, le site spécialisé *Courthouse News Service*. « Avec un peu de chance, l’affaire sera portée devant la Cour suprême des Etats-Unis et la mauvaise loi Stone vs Graham sera annulée. »

**Un entraîneur peut prier avec ses élèves**

D’autant que dans son camp, ils sont plusieurs à estimer avoir des arguments à faire valoir. Le *Christian Post* note ainsi que pour plusieurs républicains, une décision de la Cour suprême de 2022, qui établit qu’un entraîneur peut prier sur un terrain de l’école avec ses élèves, « supporte la légalité » du texte texan.

Le *Texas Tribune* rappelle que la Cour avait alors « estimé s’éloigner d’un test juridique longtemps utilisé − appelé “*test Lemon*” − pour déterminer si le gouvernement autorise de manière inconstitutionnelle l’infusion de la religion dans les espaces publics ». Le site texan souligne d’ailleurs que la décision de la Cour suprême qui annulait la loi obligeant l’affichage des dix commandements dans les salles de classe du Kentucky, en 1980, repose justement sur ce test.

Ce ne serait pas la première fois que la plus haute instance judiciaire revient sur une de ses décisions. En 2022, elle avait annulé l’arrêt Roe vs Wade, qui accordait aux Américaines le droit d’avorter sur tout le territoire. Mais certains juges nommés par Donald Trump lors de son premier mandat ont aussi montré qu’ils n’étaient pas aussi dogmatiques qu’aurait pu l’espérer le camp conservateur.